

Matières du tems. Novemb. 1707. 341

*Soit fait, lui dis je, je vous l'accorde;
Mais comment le font-ils dans leur train
deregler?*

*C'est proprement comme une Corde,
Qui soutient un pendu tant qu'il soit étranglé.*

IX. Pour revenir à la situation des affaires de Lombardie, plusieurs lettres d'Italie ont fait mention, que les Alliez avoient demandé au grand Duc de Toscane, ses Villages de Pises & de Livourne pour en faire des Places d'Armes, & que ce Prince le leur avoit refusé; La Cour Imperiale demande de nouveaux subsides à l'Etat de l'Eglise, aux Republics de Venise, & de Genes, de Luques, au Duché de Mantouë, au Monferat, & à plusieurs autres Etats d'Italie, qui sont ou qui ont été autrefois fiefs de la Couronne Imperiale du tems de Charles-Magne; Quelques-uns de ces Souverains, paroissent peu disposez à subir la Loi qu'on veut leur imposer, & si la prudence du Conseil de Vienne ne previent à bonne heure leur mécontentement, il doit craindre les effets d'une ligue deffensive qui a déjà été proposée entr'eux.

*Le Duc de
Toscane re-
fusé aux Al-
liez les Pla-
ces d'armes
qu'ils ont de-
mandé.*

X. Au commencement du mois de Septembre, on proceda à Genes à l'élection du nouveau Doge, & les suffrages tomberent sur le Noble Dominico Mari; je marquerai ici, en faveur de ceux qui l'ignorent, quelques circonstances des ceremonies qui s'observent dans ces sortes d'occasions.

*Election
du Doge de
Genes.*

Le Gouvernement de Genes est Aristocratique; le Doge est assisté de huit Senateurs Gouverneurs, & de quatre Procurateurs, deux desquels, tour à tour, logent avec lui dans

*Ceremo-
nies obser-
vées à cette
occasion.*